



Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le
ID : 056-215601626-20231213-DB20231206-BF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 13 décembre 2023

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Cédric ORVOËN à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Armelle GEGOUSSE, Laëtitia LAFFONT à Pascaline ALNO.

Absente : Nicole MONNIN

Secrétaire de séance : Hélène BOLEIS.

Présents : 29
Pouvoirs : 03
Absente : 01

n°06

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le maire propose d'arrêter le budget primitif 2024 du budget de la ville, en équilibre, aux montants suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes : 9.260.000 €

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes : 23.730.000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 30 novembre 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ARRETE** le budget 2024 tel que présenté ci-dessus,
- **FIXE** la limite de fongibilité des crédits à 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 3 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Loïc TONNERRE) – 1 ABSTENTION (Annie VERDES)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme

Ronan LOAS,
Maire